Remplacée par une version plus récente



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Objet: CORRIGENDUM Nº 1 (04/96)

Genève, le 28 mai 1996

Recommandation UIT-T X.283 (11/93)

SECTEUR DE LA NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'UIT

Dans la production dSeriesCounts-virtualCall-DCE-Management NAME BINDING, la propriété CREATE a été omise, et la modification suivante s'impose:

Paragraphe 5.11.9, page 81:

insérer une ligne avec la mention

CREATE;

avant la ligne

DELETE;

dans la définition

dSeriesCounts-virtualCall-DCE-Management NAME BINDING.